



Communiqué commun



Les représentants des personnels FSU, FO et Sgen-CFDT ont décidé de boycotter le Comité Technique Académique (CTA) programmé aujourd'hui, mercredi 13 janvier 2021.

En effet, une fois encore, l'académie de Nancy-Metz est particulièrement touchée par les suppressions de postes dans l'Éducation nationale.

A la rentrée 2021, malgré une stabilité des effectifs (+ 0,2 % attendu), l'académie de Nancy-Metz devrait perdre **129 postes d'enseignants dans les collèges et lycées**. Depuis 2018, ce sont **466 postes** qui ont été supprimés dans les collèges et lycées de l'académie. Le rythme des suppressions de postes (- 3,2 % de 2018 à 2021) est beaucoup plus fort que la réduction des effectifs (- 1,2 % de 2018 à 2020).

Dans le **premier degré**, il s'agirait de mettre en œuvre les engagements ministériels (dédoublage des classes de Grande Section (GS) en éducation prioritaire, limitation à 24 élèves dans toutes les classes de GS au CE1, prise en compte des effectifs d'ULIS, augmentation de décharge de service pour certaines directrices-trices d'école...) **sans aucun moyen supplémentaire**.

De plus, **12 postes de personnels administratifs**, indispensables au bon fonctionnement du service public d'Éducation Nationale, sont supprimés dans les établissements et **7 postes** sont supprimés dans les services académiques du Grand Est. Au total, depuis 2016, ce sont **64 postes** qui ont été supprimés. Enfin, alors que, dans les établissements, le manque de personnel est général et que le contexte sanitaire rend leur intervention encore plus nécessaire, cette année encore, notre académie n'a obtenu **aucune création de postes** de CPE, d'AED, d'AESH, d'assistants sociaux, de psychologues de l'Éducation Nationale, d'infirmiers, de médecins scolaires... Par ailleurs **4 postes** de chefs d'établissement sont également supprimés.

Pourtant, la situation sanitaire exige, pour l'ensemble des catégories de personnels, **des moyens supplémentaires immédiats** afin que tous les élèves puissent bénéficier pleinement de leur droit à l'enseignement dans un cadre national, intégralement en présence dans les établissements, dans le respect des besoins dictés par la prévention de la covid.

De surcroît, les organisations syndicales dénoncent **l'attitude provocatrice du ministre Blanquer** qui d'un côté loue en paroles l'engagement des personnels pour leur dévouement et, de l'autre, via les propositions faites lors du « Grenelle de l'enseignement » leur manifeste un profond mépris en ne leur octroyant que quelques miettes (500 milliards offerts par le gouvernement aux banques depuis mars 2020, contre 400 millions au « Grenelle »).

Par ailleurs, nos organisations entendent également exprimer à nouveau leur refus de la loi dite de « transformation de la fonction publique » qui, par l'affaiblissement des commissions administratives paritaires (CAP) et la suppression des comités d'hygiène, santé et conditions de travail (CHSCT), vise à réduire la capacité des représentants élus des personnels à défendre collectivement les droits des agents publics.

La FSU et FO APPELLENT TOUS LES PERSONNELS DE L'ACADEMIE

A SE METTRE EN GREVE MARDI 26 JANVIER pour exiger :

- l'abandon de toutes les suppressions d'emplois et les **créations de postes** pour répondre à tous les besoins urgents
- une véritable **revalorisation** incluant le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes salariales subies et des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'Éducation nationale
- le rétablissement d'un **baccalauréat national, terminal et anonyme**, premier grade universitaire permettant à tous les bacheliers l'accès aux études et à l'établissement de leur choix
- l'abrogation des lois Blanquer et de l'ensemble des contre-réformes, de la maternelle à la terminale.